



RAPPORT D'ACTIVITES 2022

(sous réserve d'approbation par l'assemblée générale 2023)

Membres du comité	2
Le mot du président	3
Activités 2022	5-12
Membres	13
Comptes et bilan 2022	14-21

Yverdon-les-Bains, février 2023

Membres du comité

(du 16 novembre 2021 au 24 novembre 2022)

Présidence

Benjamin Roduit, président
Jean-Claude Simonet, vice-président
Yasmine Praz Dessimoz, vice-présidente

Services cantonaux de l'action sociale

Fribourg	Jean-Claude Simonet, chef du service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice pôle insertion à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
Jura	Muriel Christe Marchand, cheffe du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Anouk Friedmann, directrice des aides et assurances sociales
Berne	Siège vacant jusqu'au 24.11.2022

Villes

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Judith Bovay, cheffe du service social Lausanne
Sion	Yann Roduit, chef du service des affaires sociales Sion

Services privés

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Steve Rufenacht, directeur de la FAS NE

Institutions sociales de droit public

Yasmine Praz Dessimoz, directrice de l'action sociale Hospice général (GE)

Hautes écoles de travail social

Elisabeth Gutjahr, professeure à la HES-SO (HETS-FR)

Participant au comité avec voix consultative

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale
La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale
Le ou la secrétaire générale de l'Artias

Le mot du président

Dans notre rapport sur l'année 2021, je déplorais le fait de devoir une fois de plus évoquer les difficultés liées au covid. Et ce constat s'accompagnait d'un souhait : celui de pouvoir enfin se consacrer en 2022 à d'autres dossiers essentiels ancrés au cœur de l'engagement social de nos institutions. C'était sans compter avec la guerre en Ukraine, puis la crise de l'énergie et son cortège d'effets indésirables. A se demander si ce que les experts appellent une « permacrise » ne serait pas tout simplement... la normalité. Une normalité faite, comme dans bien des périodes passées, de tensions et de problèmes à résoudre. Au moins, cela atténuerait le caractère anxiogène de chacune de ces crises où l'on nous prédit l'avenir le plus sombre. Une chose est certaine : nous avons dû relever de gros défis, comme l'accueil des réfugiés, l'augmentation drastique des coûts de la santé et de l'énergie ou encore l'anticipation d'une baisse réelle du pouvoir d'achat. A cet effet, le travail de veille, de prospection et de mise en réseau de l'Artias pour repérer ces grands défis sociaux et surtout maintenir une vision d'ensemble cohérente s'est révélé une fois de plus fort utile.

Du côté des projets, qui constituent une part dynamique et importante de nos activités, l'année a été féconde. Le projet Participation s'est achevé avec la publication d'un site internet racontant l'histoire du projet et présentant le vécu de personnes à l'aide sociale et leurs propositions d'amélioration de leur accompagnement. Un bilan des stratégies cantonales romandes en matière de formation continue des bénéficiaires de l'aide sociale a été rédigé. Enfin, sur mandat du GRAS, nous avons produit et mis à disposition des cantons trois vidéos explicatives sur l'aide sociale.

Après une année et demie, consacrée à bien saisir et maîtriser le fonctionnement de notre association, notre secrétaire générale Amanda Ioset a su convaincre le comité de mener une réflexion stratégique pour le futur de notre association. Nous avons ainsi pu prioriser et consolider nos différentes missions et activités ainsi que développer de nouvelles pistes de travail dans un contexte social, économique et démographique en perpétuelle mutation. Des objectifs pour les années 2023-2028 sont ainsi en train d'être définis.

Du point de vue des ressources, notre secrétariat général a accueilli deux nouveaux collègues en 2022. Il s'agit tout d'abord de Mme Christine Cattin, engagée à 50% après que le poste de juriste a été divisé en deux, Mme Paola Stanić ayant souhaité réduire son activité en vue de rédiger en parallèle une thèse de doctorat. Quant à M. Jean-Baptiste Beneton, étudiant en Master en travail social et politiques sociales à l'Université de Fribourg, il a effectué un stage d'une année à l'Artias en appui du secrétariat général.

L'Artias reste toujours très active dans le domaine de la politique sociale, non seulement par son travail de veille, mais aussi par les interventions parlementaires qu'elle inspire et soutient. On citera à titre d'exemples deux succès : l'acceptation par le Conseil national, après de nombreux rebondissements, de l'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime » et l'adoption par ce même conseil d'un postulat « Pour optimiser la couverture sociale des indépendants ».

Enfin, rien ne serait possible sans l'engagement et le soutien sans faille des membres du Comité et du Bureau à une équipe de secrétariat dotée d'une très grande capacité de travail et d'adaptation. Grâce au professionnalisme, à la collaboration harmonieuse et à la créativité de chacune et de chacun, nous saurons encore mieux servir nos institutions durant la nouvelle année. Un tout grand Merci.

Benjamin Roduit

ORGANES DE L'ARTIAS

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le 24 novembre 2022, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'Artias. Elle a validé le rapport d'activités 2021, les comptes 2021 et leur vérification, ainsi que le budget 2023. La composition du comité a été modifiée comme suit :

- Madame **Judith Bovay** a quitté le comité en raison d'un changement professionnel. Madame Bovay est entrée au comité de l'Artias en 2013 comme représentante des Hautes écoles, puis dès 2016 en tant que cheffe du service social de la Ville de Lausanne. Son engagement au sein de l'Artias pendant cette dizaine d'années a été très apprécié par toutes celles et ceux qui ont été amenés à collaborer avec elle.
- Monsieur **Raphael Ben Nescher**, chef suppléant de l'Office de l'intégration et de l'action sociale et chef d'Etat-Major de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du Canton de Berne, a été élu au comité à l'unanimité.
- Madame **Valérie Scherrer**, directrice des services sociaux régionaux (SSR) de la République et Canton du Jura, a été élue au comité à l'unanimité.

Les autres membres du comité ont été réélus en bloc.

Comité

En 2022, le comité a siégé une fois en visioconférence le 27 janvier 2022. Il s'est ensuite réuni en présentiel le 12 mai pour se pencher notamment sur la stratégie 2023-2028 de l'Artias et sur les impacts des dernières modifications de la LEI sur les services sociaux. En outre, la réforme en cours des normes CSIAS a été présentée. Enfin, le séminaire d'été du comité a eu lieu les 1^{er} et 2 septembre à la Tour-de-Peilz.

Plusieurs membres du comité ont participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

Bureau

Le bureau est composé de Benjamin Roduit (président), Yasmine Praz Dessimoz (vice-présidente), Jean-Claude Simonet (vice-président) et Amanda Ioset (secrétaire générale).

Il s'est réuni régulièrement en 2022 pour discuter de questions liées à la gestion et à l'administration courante de l'association. En outre, il a procédé cette année à diverses procédures d'engagement. Celles de Jean-Baptiste Beneton (stagiaire, dès le 1^{er} février 2022), de Christine Cattin (juriste, dès le 1^{er} septembre 2022) et de Nicole Berger (de janvier à juin 2023, pour un remplacement durant un congé maternité).

Secrétariat général

Le siège du secrétariat général se situe à Yverdon-les-Bains. Il est composé d'une secrétaire générale, de deux collaboratrices scientifiques/juristes, d'une secrétaire à temps partiel et d'un-e stagiaire selon les années/projets en cours :

- Amanda Ioset, secrétaire générale
- Paola Stanić, juriste et responsable de projets
- Christine Cattin, juriste et responsable de projets
- Sonia Frison, secrétariat et comptabilité, cheffe de projet GSR
- Jean-Baptiste Beneton, stagiaire

En 2022, deux changements sont intervenus au sein du secrétariat général. D'une part, M. Jean-Baptiste Beneton, étudiant en Master en travail social et politiques sociales à l'Université de Fribourg, a commencé un stage d'une année à l'Artias le 1^{er} février 2022 à 50%. D'autre part, Mme Paola Stanić a réduit son temps de travail de 80% à 50% pour pouvoir se concentrer en parallèle à la rédaction d'une thèse en droit de l'aide sociale. Une deuxième juriste, Mme Christine Cattin, a été engagée à 50% dès le 1^{er} septembre 2022.

PROJETS

Mettre en œuvre la participation des bénéficiaires de longue durée de l'aide sociale à la définition de leurs besoins spécifiques et à l'amélioration de leur prise en charge

En 2022, le secrétariat général de l'Artias a poursuivi son travail de valorisation et de diffusion des résultats du projet.

Grâce au travail du webdesigner Pablo Diserens et de l'illustratrice Sophie Gagnebin, le secrétariat général a publié en mars 2022 un site internet racontant l'histoire du projet, le vécu des bénéficiaires de l'aide sociale et leurs propositions d'améliorations de l'aide sociale (www.artias-participation.ch). Le site donne également la parole à Sophie Guerry, l'une des chercheuses qui ont réalisé l'évaluation du projet Artias, ainsi qu'à Frédéric Richter, chef du service de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel et membre du COPIL.

Par ailleurs, le projet a été présenté à la journée de Bienne de la CSIAS lors d'un atelier le 31 mars 2022, à l'Université libre de Bruxelles le 5 juillet 2022 dans le cadre du séminaire international de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'intervention Sociale (Aifris), et le 4 octobre à la HETS-FR dans le cadre du module de formation « Participation des publics du travail social ».

Formation continue

En janvier 2018, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) ont lancé une offensive de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Le but de cette offensive était l'intégration des bénéficiaires de l'aide sociale dans le premier marché du travail, grâce à une formation continue ciblée. Après des retours positifs dans les cantons alémaniques, la question de l'intérêt de cette question pour les cantons romands s'est posée.

Afin d'effectuer un premier état des lieux, le stagiaire de l'Artias Jean-Baptiste Beneton, appuyé par la FSEA et la CSIAS, a rédigé en 2022 un bilan des stratégies cantonales romandes pour la formation continue des bénéficiaires de l'aide sociale.

Vidéo intercantonale sur l'aide sociale

Sur mandat du Groupement romand de l'action sociale (GRAS), l'Artias a organisé la production de trois vidéos romandes d'information sur l'aide sociale inspirées de cinq vidéos similaires de la CSIAS en allemand. Le secrétariat général a coordonné un groupe de travail intercantonal chargé de la réalisation des scripts, puis s'est occupé des liens avec la société de montage. Les vidéos ont été publiées en janvier 2023 sur le [site de l'Artias](http://site.de.l'Artias) et sont à disposition des services qui souhaitent les utiliser.

Stratégie 2023-2028

Le comité a lancé une réflexion stratégique pour 2023-2028, avec la création d'un groupe de travail dédié à ce projet (Anouk Friedmann, Nadine Mudry, Jean-Claude Simonet et Amanda Ioset). Les différents documents stratégiques élaborés par le groupe de travail ont donné lieu à deux discussions au comité. Les documents finaux seront discutés et adoptés par le comité début 2023.

CREATION DE CONTENUS

Veille législative et juridique

La [synthèse des travaux législatifs en cours au niveau fédéral](#) publiée depuis janvier 2015 est régulièrement mise à jour, au minimum après chaque session du parlement. Les principaux éléments de la veille générale, avec les points de vigilance et d'autres informations pertinentes (travail des commissions, revue de presse, jurisprudence, ...) sont transmis avant et après les sessions aux membres du GRAS. Les membres du comité de l'Artias reçoivent également une veille « après session ». Dans ce contexte, la responsable de la veille réalise également un suivi des interventions parlementaires et du travail dans les commissions qui touchent le domaine de l'aide sociale. À partir du début de la période de semi-confinement, nous avons réalisé en parallèle une veille sur [les travaux parlementaires liés à la pandémie de COVID-19](#). Celle-ci a été intégrée à la veille législative générale à partir de la session d'automne 2020. La « [coronaveille](#) » des mesures prises par la Confédération a été, quant à elle, régulièrement mise à jour jusqu'en février 2022, date à laquelle elle a cessé de paraître.

Par ailleurs, certaines actualités font d'habitude l'objet de « dossiers de veille » : en 2022, nous nous sommes penchés sur les questions des [primes d'assurance-maladie impayées](#) et de la [durée de la journée et de la semaine de travail](#). Par ailleurs, la rubrique « actualités » est alimentée régulièrement et permet de suivre les débats en cours dans les champs de l'aide sociale et des assurances sociales.

En ce qui concerne la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du Tribunal fédéral concernant l'aide sociale sont publiés sur www.artias.ch. Cette publication s'effectue « en continu », dans un document actualisé plusieurs fois par année.

L'Artias publie également une revue non exhaustive des arrêts du Tribunal fédéral en matière d'assurances sociales et d'autres domaines. En 2020, nous avons décidé de scinder notre veille et de proposer une veille sélective d'arrêts en matière de droit des étrangers d'une part et une veille sélective d'arrêts en matière d'assurances sociales d'autre part. Par ailleurs, les arrêts de thématiques choisies sont mis en perspective dans une introduction. La partie « [assurances sociales](#) » a été publiée en mai 2022 et les arrêts 2021 en matière de libre-circulation et de droit des étrangers seront publiés en janvier 2023. Le but est d'offrir aux professionnel-le-s de l'aide sociale des éléments commentés du développement de la jurisprudence dans des domaines d'importance pour leur travail.

Certains arrêts du Tribunal fédéral d'une portée significative font l'objet d'une analyse séparée au moment de leur parution. Pour 2022, il s'agit des arrêts concernant le [calcul du degré d'invalidité](#) (avril 2022), [le droit à l'assistance judiciaire dans l'aide sociale](#) (juin 2022), le [statut de salarié des employé-e-s d'Uber](#) (juin 2022), la [réduction de l'aide sociale accordée aux personnes étrangères admises provisoirement](#) (octobre 2022), [la rente de veuf](#) (novembre 2022) et la [redéfinition de la légitimation des collectivités publiques à être partie devant les tribunaux en matière de contribution d'entretien](#) (novembre 2022).

Ces différents contenus ont permis l'envoi de fréquentes newsletters.

Veille prospective

L'Artias poursuit son travail de mise en relation de la politique sociale avec d'autres politiques publiques, notamment en suivant les développements dans les domaines des assurances sociales, du droit des étrangers, du droit du travail, de la fiscalité ou encore de l'endettement en lien avec l'aide sociale. Elle s'inscrit également dans une perspective d'innovation sociale.

Dossiers du mois

L'Artias a publié cinq [dossiers du mois](#) en 2022 :

- **Le revenu de transition écologique**, préparé par Sophie Swaton, philosophe et économiste, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne (janvier 2022) ;
- **Paiement des primes d'assurance-maladie courantes : projet-pilote des Offices des poursuites de la Ville de Zurich**, préparé par Yves de Mestral, Président de la Conférence des préposés de la Ville de Zurich (février 2022 – publié exceptionnellement en français et en allemand) ;
- **Lutte contre le surendettement dans le canton de Neuchâtel - Le programme de détection précoce du surendettement**, préparé par Judith Notter, chargée de projet détection précoce du surendettement au service de l'action sociale du canton de Neuchâtel (juin 2022) ;
- **Permettre un nouveau départ - Regards croisés sur l'avant-projet d'assainissement des dettes des particuliers**, préparé par : Jean-Philippe Bujard, Jean-Jacques Duc, Amanda Ioset, André Mateus, Yves de Mestral, Rausan Noori, Pascal Pfister, Paola Stanić (dir.) (juillet 2022).
- **Reconstruire enfin la protection sociale**, préparé par Véréna Keller, professeure honoraire Haute école de travail social et de la santé Lausanne HETSL, membre du comité suisse du Réseau de réflexion (Denknetz), traductrice du livre « Reconstruire la protection sociale pour toutes et tous » (octobre 2022).

REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

Séminaire de printemps, Groupe romand « Prestations en matière d'aide sociale » (GRP)

Le GRP, constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands, présente un grand intérêt, en donnant aux membres la possibilité d'échanger sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique de leur canton.

Le GRP s'est réuni 5 fois en 2022, par visioconférence et en présentiel. Ces séances ont permis de préparer le séminaire de printemps, de mener des discussions internes sur de nombreux thèmes d'actualité pour les cantons, ainsi que de répondre à des demandes du GRAS.

Le séminaire de printemps du GRP a eu lieu le 21 juin 2022 à l'Hôtel Alpes-et-Lac de Neuchâtel sur le thème « Aide sociale et santé mentale ». La quarantaine de participant-e-s a pu assister aux présentations de Mme Shirin Hatam, juriste de l'association Pro Mente Sana, de Mme Danièle Spagnoli, psychologue et coordinatrice cantonale Ressort (CHUV) ainsi que de M. Marco Zarillo et Mme Magali Gani, Responsable d'unité et Assistance sociale, Coordination santé-social de l'Hospice général. L'après-midi a été consacré à des ateliers qui se sont tenus en partie au Service cantonal de l'action sociale neuchâtelois (SASO).

En automne, le GRP consacre une séance d'une journée par année à l'approfondissement de thématiques. Cette année, la séance a eu lieu à Lausanne ; elle a été consacrée à préparer le séminaire de printemps 2023, qui traitera de la question des enfants à l'aide sociale. Le GRP a également visité l'hôtel-restaurant l'Union, qui est un projet mêlant insertion et logement et entendu une conférence sur l'institution pour la petite enfance du Marterrey.

Durant le deuxième semestre 2022, Jean-Baptiste Beneton a remis à jour avec l'aide du GRP le document « Comparaison du fonctionnement de l'aide sociale dans les cantons romands » réalisé initialement par Mme Elisa Favre lors de son stage à l'Artias en 2017. Le document actualisé a été publié sur le site de l'Artias en janvier 2023.

Séminaire d'été du comité

Pour son séminaire d'été, le comité s'est réuni les 1^{er} et 2 septembre à la Tour-de-Peilz et a échangé sur plusieurs sujets d'importance. La première partie a été consacrée à des présentations par Mme Paola Stanić de la nouvelle procédure d'assainissement des particuliers et par

Mme Sonia Frison sur le bilan et les enjeux du Guide social romand après plus de vingt ans d'existence. Le comité a ensuite mené des discussions sur la stratégie 2023-2028 de l'Artias.

Le deuxième jour a été consacré à deux autres présentations. La première, par M. Jean-Baptiste Beneton sur la formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale. La seconde a porté sur le projet de loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) du Canton de Genève et a été réalisée par Mme Yasmine Praz Dessimoz.

OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

Portail Artias

Le portail www.artias.ch offre une multitude d'informations, faciles d'accès, mises en contexte et actualisées. Il permet de mettre en valeur les productions internes, notamment tout le travail de veille. Le secrétariat général s'efforce de dynamiser la page d'accueil en l'actualisant de manière régulière. En outre, un clic sur « [Portail thématique](#) » sur la page d'accueil permet de voir d'un coup d'œil les derniers ajouts sur le site.

Deux nouvelles rubriques « [Formation continue](#) » et « [Proches aidant-e-s](#) » ont été ajoutés dans le portail thématique sous Travail et Famille.

Guide social romand (GSR) www.guidesocial.ch

En 2022, le groupe de travail a continué les mises à jour périodiques des fiches. Une séance en avril a permis de faire le point sur l'année 2021 et de fixer quelques objectifs pour 2022, notamment la création et la finalisation de la fiche « Proches aidant-e-s » ainsi que les mises à jour liées à la loi « Mariage pour tous » qui a impacté beaucoup de fiches, dont :

- [Union conjugale : se fiancer, se marier.](#)
- [Union conjugale : les régimes matrimoniaux.](#)
- [Union conjugale : les effets généraux du mariage.](#)
- [Union conjugale : les mesures protectrices de l'union conjugale.](#)
- [Partenariat enregistré.](#)
- [Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions.](#)
- [Adoption.](#)
- [Nom.](#)
- [Nationalité suisse.](#)
- [Assurance vieillesse et survivants AVS.](#)
- [Divorce et assurances sociales.](#)

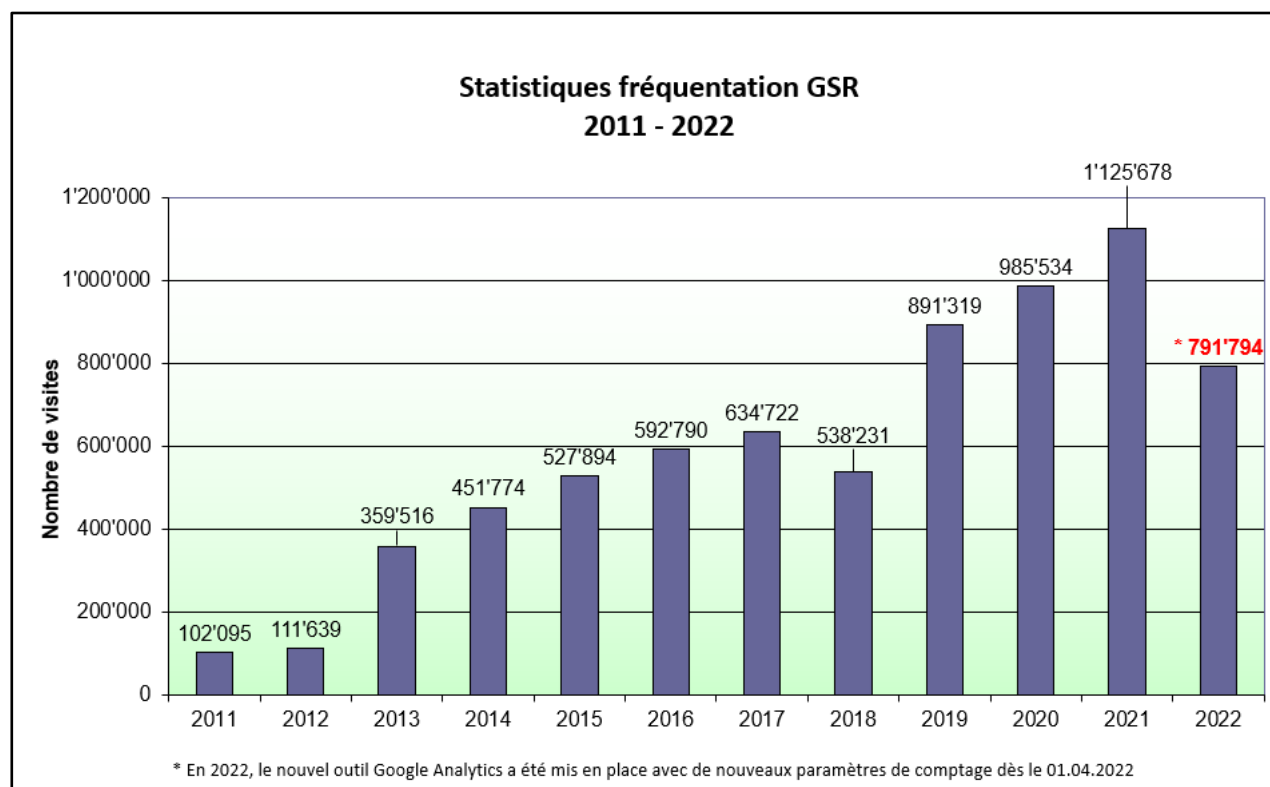
Par ailleurs, les fiches fédérales comme les fiches cantonales ont été mises à jour en fonction des nouveautés et modifications législatives entrées en vigueur le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 2022. Un travail de mise à jour et de relecture des fiches cantonales reste toutefois encore en suspens dans certains cantons.

La parution d'un encart GSR sur les newsletters de l'Artias a été effectuée en août pour mettre en avant certains thèmes d'actualités.

Sur le site de l'Artias encore, les entrées en vigueur d'importance pour notre public sont publiées dans les actualités.

En ce qui concerne l'informatique, l'outil Google Analytics a dû être installé afin de compléter les données statistiques du site et de se mettre à niveau des exigences de Google. Toutefois, un nouvel ajustement sur Google Analytics 4 sera nécessaire en 2023 afin de pouvoir extraire des statistiques cantonales plus précises.

Au niveau des statistiques, la fréquentation du site (nombre de visites) n'avait cessé d'augmenter depuis 2018 pour s'établir en 2021 à 1'125'678 visites (+140'144 par rapport à 2020). Le passage de Universal Analytics à Google Analytics à fin mars 2022 rend la comparaison avec les données pour 2022 non pertinente, car les métriques enregistrées ne sont pas identiques. Pour 2022, la fréquentation a ainsi été mesurée jusqu'à la migration par le nombre de visites (ancien système) puis par le nombre de vues (nouveau système). Elle s'est montée à 791'794 visites/vues, soit une baisse par rapport à 2021, qui peut s'expliquer par la migration vers Google Analytics, mais aussi par une baisse réelle de fréquentation, observable déjà pendant les premiers mois 2022 où le système statistique était encore le même qu'en 2021. Le tableau ci-dessous des statistiques de fréquentation du GSR est donc à prendre avec prudence.

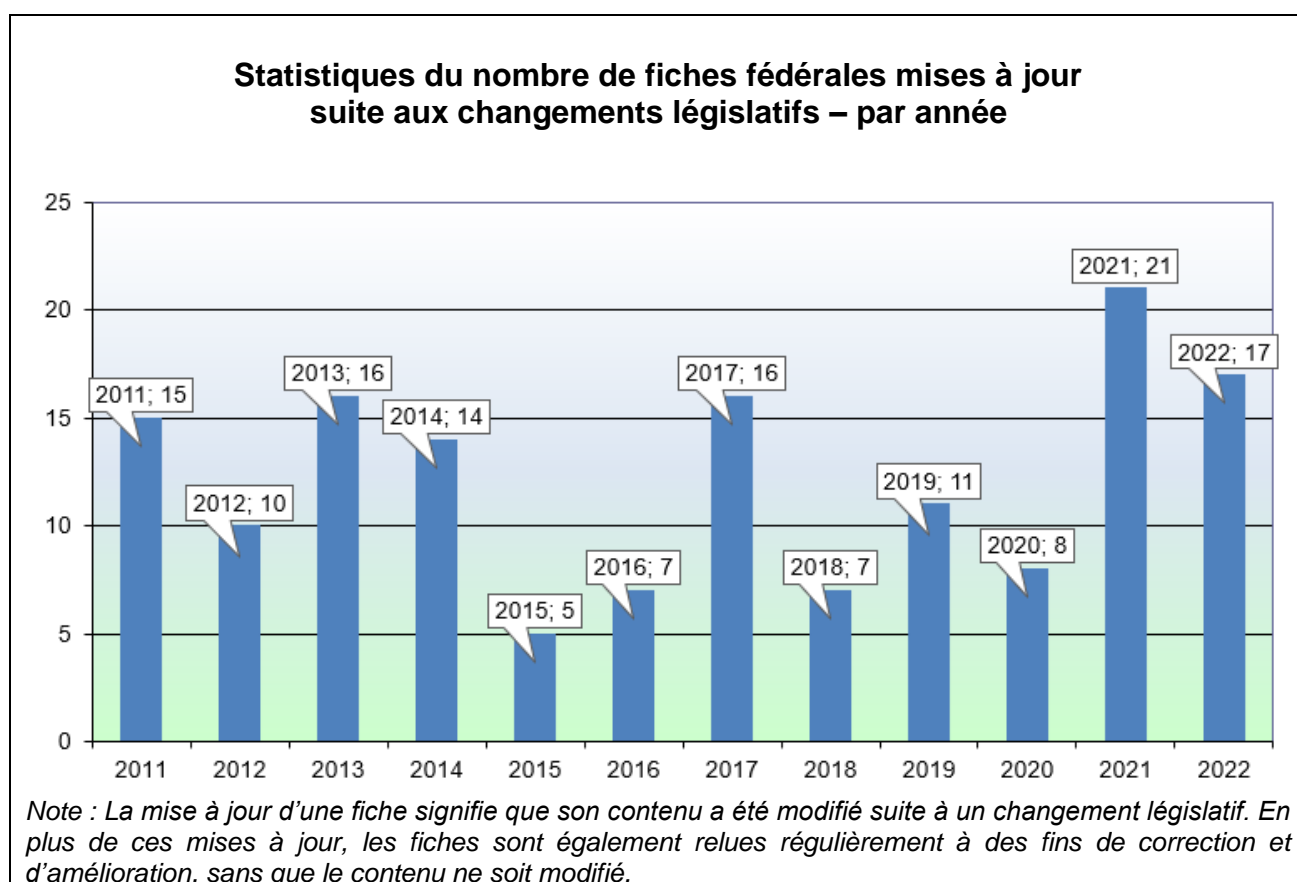


Note : pour l'année 2022, il convient d'interpréter les chiffres avec réserve car leur évolution est impactée par des facteurs techniques liés à l'introduction de Google Analytics 4.

Les 10 fiches les plus vues jusqu'en 2022 ont été :

Intitulé de la fiche fédérale	Nb de fois fiches vues jusqu'en 2022
Prescription des créances	66820
Procédure civile suisse	66436
Enfant de parents non mariés	60837
Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions	54632
Prévoyance professionnelle (LPP)	49579
Divorce et séparation	47545
Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche Tutelle et curatelle)	45959
Procédure pénale suisse	43892
Mesures de protection de l'enfant	40860
Mineur-e-s : quelques aspects du droit des mineurs	38640

A noter que la fiche « Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions est passée de 39'631 vues (6^e place) en 2021 à 54'632 vues en 2022 (4^e place).



Journée d'automne

La journée d'automne 2022 a eu lieu le 24 novembre au Musée Olympique à Lausanne et était intitulée « Les professionnel-le-s de l'aide sociale face au défi de la participation des bénéficiaires ». Le sujet a attiré environ 150 personnes.

En choisissant ce sujet, l'Artias souhaitait poursuivre la réflexion sur la participation initiée avec le projet de 2018 en explorant la question sous l'angle des professionnel-le-s de l'aide sociale. En effet, ce sont elles et eux qui sont appelés à mettre en œuvre des approches participatives dans leur pratique professionnelle, sans toutefois toujours disposer des outils et du cadre pour le faire. La participation : pourquoi et comment ? Voilà les deux questions qui ont été au cœur des réflexions.

La journée s'est ouverte par un exposé introductif et théorique de la professeure à la Haute école de travail social et de la santé (HETSL|HES-SO) Emilie Rosenstein. Celui-ci a été suivi d'une table-ronde à laquelle ont dialogué Annina Grob, co-secrétaire générale d'AvenirSocial, Delphine Binder, cheffe d'unité au CAS des Trois-Chênes (Hospice général), Sophie Guerry, professeure HES associée à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR|HES-SO) et Christelle Isler, assistante sociale et directrice de [CORA](#), association active dans l'information sociale, organisation d'activités collectives, d'animations sociales et culturelles au Val-de-Travers (NE).

Après la pause de midi, le public a pu découvrir le point de vue des futurs assistant-e-s sociaux sur la participation des bénéficiaires, à travers une vidéo tournée avec des étudiant-e-s de la HETS-FR suivant un module de formation intitulée « Participation des publics du travail social ». Puis, deux exemples concrets de projet favorisant la participation des bénéficiaires de l'aide sociale ont été présentés. Premièrement, le projet participatif « Ensemble-Gemeinsam » du Département des affaires sociales de la Ville de Bienne, présenté par Charlotte Jeanrenaud, assistante sociale au Service social de la Ville de Bienne. Et deuxièmement, un projet-pilote d'action sociale de proximité dans la commune jurassienne de Courtételle, présenté par Michaël Kohler, assistant social et responsable du secteur aide sociale des Services Sociaux Régionaux de la République et Canton du Jura (SSRJU).

Communication externe

Interventions extérieures

En avril 2022, Mme Ioset est intervenue à la Haute école de travail social de Fribourg dans le cadre d'un cours sur la communication des organisations sociales donné par Mme Elisabeth Gutjahr.

Mesdames Ioset et Stanić ont à nouveau donné le cours « L'État social face au COVID » pendant lequel elles présentent les dispositifs d'indemnisation mis en place par la Confédération pendant la pandémie, leurs évolutions et leurs implications concrètes. Ces quatre périodes se déroulent à l'Université de Fribourg dans le cadre du séminaire « Moralisation des politiques publiques » de M. Haxhijaj.

En raison de l'actualité en matière d'assainissement des dettes, Madame Stanić a présenté la nouvelle procédure (en consultation jusqu'au 20 septembre 2022) lors des journées d'été du GRAS. Elle a aussi présenté les nouvelles dispositions de la Loi sur la poursuite pour dette et la faillite lors du séminaire d'été de l'Artias, puis à la Commission fribourgeoise de lutte contre le surendettement et le jeu excessif.

Diverses interventions ont également porté sur le projet Participation de l'Artias (voir paragraphe dédié ci-dessus).

Mailings

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur www.artias.ch font toujours l'objet d'une communication systématique, à près de 4'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses.

GROUPES DE TRAVAIL ET COLLABORATIONS

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

- Comité, comité directeur et commissions normes dans la pratique et questions juridiques de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.

Depuis 2022, l'Artias est membre de l'Association suisse pour la promotion de l'innovation sociale et le secrétariat général participe aux Assemblées des membres ainsi qu'aux événements liés à l'Innovation Booster.

A l'invitation du Département de l'emploi et de la cohésion sociale du Canton de Neuchâtel, Mme Ioset fait partie depuis avril 2022 du groupe de projet des Assises neuchâteloise pour la cohésion sociale. Ce projet de réflexion sur la politique sociale cantonale devrait se poursuivre jusqu'à la fin du printemps 2023.

FINANCEMENT

En 2022, l'Artias a réalisé les prestations convenues avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) dans le cadre de la convention qui les lie. La subvention de celle-ci s'est montée en 2022 à 300'000 francs.

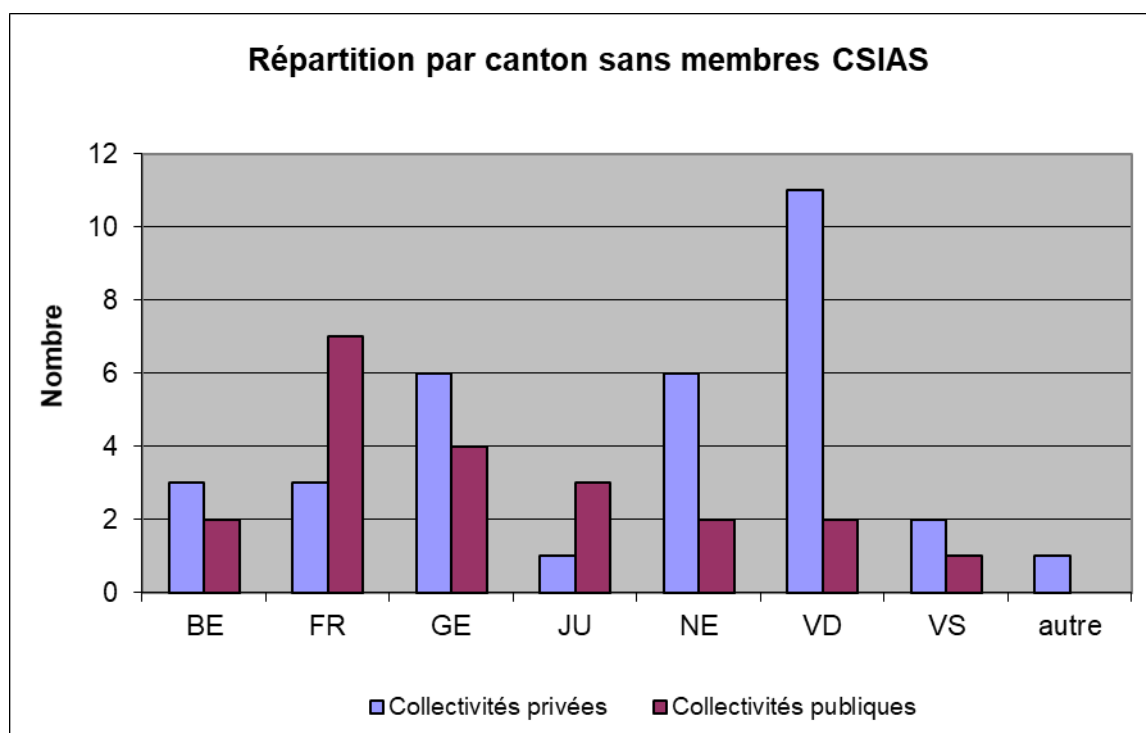
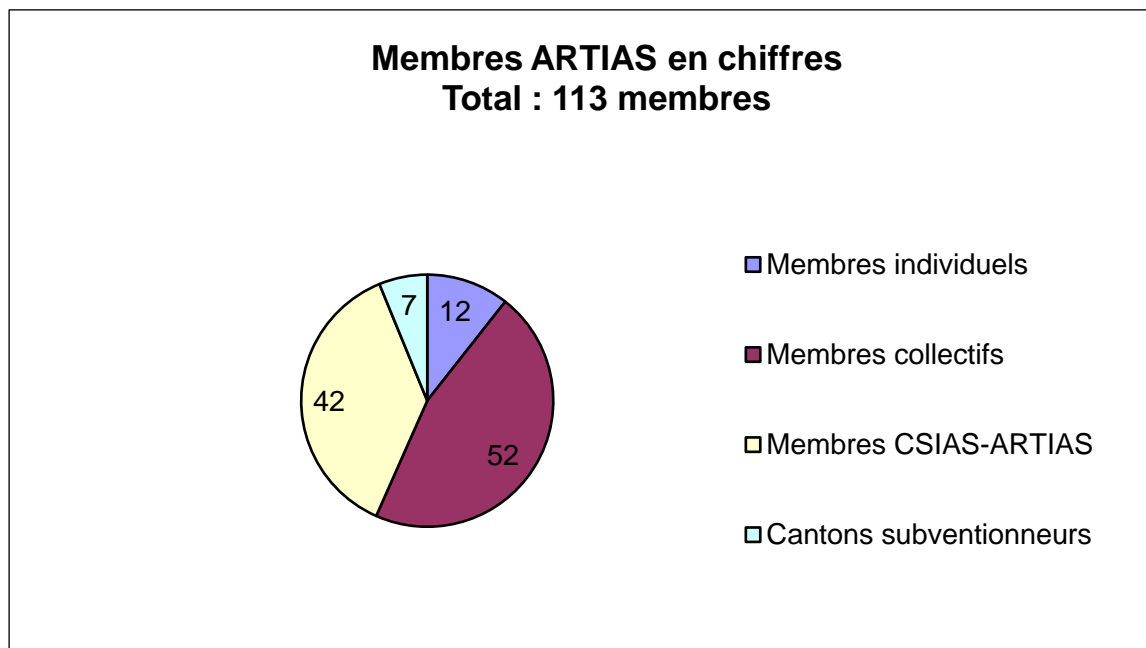
Le budget 2022 prévoyait un résultat équilibré (+1'488 francs). Le résultat effectif s'est monté à 137.86 francs.

Différents investissements sont prévus dans le cadre de la stratégie 2023-2028 (communication, site internet, 30 ans de l'Artias) et devront être réalisés à partir de 2023. Pour cette raison, l'assemblée générale a accepté la création d'un fond de Fr. 10'000 francs dédié à ces travaux.

La réserve « Fonds LORO – solde 2020 » a été utilisée en 2021 pour financer la valorisation des résultats du projet Participation, en particulier la communication des résultats via un site internet dédié. Le solde a été remboursé à la Loterie Romande (LORO).

Le budget 2023 adopté par l'assemblée générale est équilibré.

MEMBRES (état au 31 décembre 2022)



ARTIAS - Comptes annuels 2022

(avec comparatif 2021)

COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS	2022	2021
Activités		
Manifestations	30'956.00	31'696.00
<i>Journée d'automne</i>	29'016.00	30'376.00
<i>Séminaire de printemps</i>	1'940.00	1'320.00
Information & relations publiques	1'769.00	1'770.00
<i>Mandats externes</i>	1'769.00	1'770.00
Total activités	32'725.00	33'466.00
Cotisations		
Cotisations membres collectifs	21'960.00	21'670.00
Cotisations membres individuels	960.00	840.00
Total cotisations	22'920.00	22'510.00
Contributions		
Contribution CLASS	300'000.00	200'000.00
Contribution CSIAS	72'231.00	71'988.00
Total contributions	372'231.00	271'988.00
TOTAL PRODUITS	427'876.00	327'964.00

CHARGES	2022	2021
Activités		
Manifestations	24'315.15	20'254.66
<i>Journée d'automne</i>	21'961.35	18'910.29
<i>Séminaire de printemps</i>	2'353.80	1'344.37
Groupes de travail	1'172.80	402.40
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	1'172.80	402.40
Information & relations publiques	450.05	743.65
<i>Marketing</i>	450.05	743.65
Total activités	25'938.00	21'400.71

CHARGES - SUITE		2022	2021
Personnel secrétariat général			
Salaires secrétariat général	*8)	275'535.10	237'707.70
Charges sociales		54'818.85	47'662.75
Récupération allocations perte de gain/chômage RHT		-250.80	0.00
Sous-total salaires bruts et charges sociales		330'103.15	285'370.45
Formation du personnel		2'889.40	2'722.40
Frais de représentation		2'866.40	1'274.70
Remboursement frais de représentation		-750.60	-512.00
Sous-total frais de représentation		2'115.80	762.70
Total Personnel secrétariat général		335'108.35	288'855.55
Frais généraux secrétariat général			
Loyer & électricité, assurances		21'160.05	20'371.20
Fournitures diverses, mobilier, informatique	*8)	4'823.75	916.02
Affranchissement		395.65	261.50
Téléphone, internet, maintenance et sécurité informatiques		242.90	147.75
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement		691.67	1'980.35
Divers		14.30	254.25
Total frais généraux secrétariat général		27'328.32	23'931.07
Frais généraux de l'association			
Honoraires		3'661.80	3'661.80
Comité: notes de frais, mandat président		14'137.45	12'849.60
Frais divers		0.00	322.50
Cotisations partenaires - relations publiques		1'000.00	0.00
Attribution réserve "stratégie Artias 2023-2028" sur Fonds		10'000.00	0.00
Total frais généraux de l'association		28'799.25	16'833.90
Mise en contexte, veille, internet et projet participation aide sociale			
ARTIAS		2'599.25	1'640.75
<i>Frais hébergement</i>		272.90	186.75
<i>Mandat technique, maintenance et sécurité du site</i>		2'326.35	1'454.00
GSR		4'955.45	3'156.60
<i>Frais hébergement</i>		360.15	388.90
<i>Maintenance & correction du site</i>		3'842.70	2'583.95
<i>Mise à jour et création de fiches</i>		0.00	142.65
<i>Groupe de travail</i>		193.55	41.10
<i>Formation</i>		559.05	0.00
Veille sécurité sociale		1'741.10	1'677.30
<i>Veille législative et juridique</i>		1'741.10	1'677.30

CHARGES - SUITE		2022	2021
Projet participation/aide sociale		-34.61	100.65
<i>Frais de séance COPIL</i>		0.00	100.65
<i>Valorisation propositions, publication, rencontres, ateliers</i>	* 8)	-34.61	-19'025.90
	*		
<i>Attribution réserve Fonds Loro</i>	8)	0.00	19'025.90
Projet formation continue bénéficiaires aide sociale 2022	* 8)	185.80	0.00
<i>Frais de transport</i>		185.80	0.00
Total mise contexte, veille, internet et projet participation		9'446.99	6'575.30
TOTAL CHARGES		426'620.91	357'596.53

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		2022	2021
Produits financiers, intérêts			
<i>Intérêts poste et banque</i>		0.00	3.50
Total produits financiers, int.		0.00	3.50
Charges financières, intérêts débiteurs			
<i>Frais financiers et divers</i>	*8)	1'117.23	222.80
Total charges financières, intérêts débiteurs		1'117.23	222.80
TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		-1'117.23	-219.30

RESULTAT		2022	2021
Report total produits		427'876.00	327'964.00
Report total charges		-426'620.91	-357'596.53
Report total charges et produits financiers		-1'117.23	-219.30
Résultat de l'exercice	* 7)	137.86	-29'851.83

* cf. annexe, points 7 et 8

ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2022 (avec comparatif 2021)

ACTIF	2022	2021
Caisse	27.30	167.35
CCP 10-2156-5 (cpte association)	92'468.49	177'487.66
CCP 15-352060-9	291.93	176.95
BCV Epargne	353'058.00	353'070.20
Trésorerie	445'845.72	530'902.16
Débiteurs	1'650.00	780.00
Créances résultantes des ventes et des prestations de services	1'650.00	780.00
Stock fiches sociales	1.00	1.00
Actifs transitoires	88'290.90	9'137.00
Actifs de régularisation	88'290.90	9'137.00
Total actifs circulants	535'787.62	540'820.16
BCV Garantie loyer	4'009.10	4'009.10
Immobilisations financières	4'009.10	4'009.10
Mobilier-matériel informatique	1.00	1.00
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	4'010.10	4'010.10
Excédent de charges	-	29'851.83
TOTAL ACTIF	539'797.72	574'682.09

ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2022 (avec comparatif 2021)

PASSIF	2022	2021
Passifs transitoires	25'491.80	26'688.10
Passifs transitoires LORO	-	-
Passifs de régularisation	25'491.80	26'688.10
Total fonds étrangers à court terme	25'491.80	26'688.10
Fonds GSR	5'474.00	5'474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse	129'332.65	129'332.65
Fonds LORO - solde 2020 non utilisé	-	13'974.10
Fonds projet stratégie Artias 2023-2028	10'000.00	-
Provisions et postes analogues prévus par la loi	144'806.65	148'780.75
Total fonds étrangers à long terme	144'806.65	148'780.75
Total fonds étrangers	170'298.45	175'468.85
Capital	148'028.10	148'028.10
Réserves facultatives issues de l'excédent de charges	221'333.31	251'185.14
Total fonds propres	369'361.41	399'213.24
Excédent de produits	137.86	-
TOTAL PASSIF	539'797.72	574'682.09

* cf. annexe, points 6, 7 et 8

ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2022 (avec comparatif 2021)

1. Général	2022	2021
------------	------	------

L'association ARTIAS est une association organisée corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts sociaux sont, notamment, favoriser la communication entre acteurs publics et privés et promouvoir l'action sociale dans les cantons romands et au Tessin.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et est au bénéfice d'une exonération fiscale du Canton de Vaud pour buts d'utilité publique.

2. Sommaire de principes comptables

Principes de base

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, notamment selon les articles 957 et ss du CO

A la suite du changement de réviseur, l'association ARTIAS a opté pour cette présentation dès l'exercice 2017

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (10, 50, 250)	< 10	< 10
---	------	------

4. Dettes envers les institutions de prévoyance	12'669	10'840
---	--------	--------

5. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2022, l'association n'avait aucun engagement conditionnel. Aucun actif de l'association n'était mis en gage.

6. Détails de certains comptes du bilan	2022	2021
---	------	------

Actifs transitoires au 31 décembre

Autres actifs payés d'avance	5'032.80	2'354.65
Assurances et charges sociales payées d'avance	4'413.85	4'413.85
Produits à recevoir	4'663.25	2'368.00
Contribution Csias à recevoir	74'181.00	-
	88'290.90	9'136.50

Passifs transitoires au 31 décembre

Autres charges à payer	8'130.50	14'879.70
Assurances et charges sociales à payer	17'361.30	11'808.40
	25'491.80	26'688.10

7. Capital et réserves réels	2022	2021
------------------------------	------	------

Total du bilan	539'797.72	574'682.09
Passifs transitoires	25'491.80	26'688.10
Excédent de charges	-	29'851.83
	514'305.92	518'142.16

Fonds affectés à des projets

GSR	5'474.00	5'474.00
Projet Cohérence	129'332.65	129'332.65
Fonds LORO - solde 2020 non utilisé	-	13'974.10
Fonds projet stratégie Artias 2023-2028	10'000.00	-
	369'499.27	369'361.41

8. Remarques sur les comptes d'exploitation

8.1 Personnel secrétariat général

La différence de salaires bruts et charges sociales entre les comptes 2021 et 2022 s'expliquent par deux facteurs. D'une part, les salaires et charges sociales 2021 étaient exceptionnellement bas en raison d'une période sans secrétaire générale. D'autre part, les salaires et charges sociales 2022 ont compris le salaire d'un stagiaire à 50% pendant une année, ainsi qu'une charge salariale plus élevée pour le poste de juriste, passé d'un poste à 80% à deux postes à 50%.

8.2 Frais généraux secrétariat général – informatique

Frais liés à la division du poste préalablement unique de juriste en deux places de travail (nouveau bureau, PC portable, fournitures diverses)

8.3 Projet participation/aide sociale

Solde du "Fonds Loro" au 31.12.2021 = 13'974.10 francs, remboursés à la Loterie Romande en 2022 >> dissolution du Fonds

8.4 Projet formation continue bénéficiaires aide sociale 2022

Réalisation d'un bilan des stratégies de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale dans les cantons romands.

8.5 Charges financières, intérêts débiteurs - Frais financiers et divers

PostFinance a introduit au 01.03.2022 une commission sur avoirs dès 100'000 francs, d'où 595.81 francs de frais en 2022.

IMPRESSUM ARTIAS

Publication

En ligne
Impression pour les membres Artias
Accès libre
Reproduction autorisée en citant la source

Mise en page et gestion web

Sonia Frison

Rédaction

Benjamin Roduit, Amanda Ioset,
Paola Stanić et Sonia Frison

Lectorat

Comité Artias, secrétariat Artias

Editrice

ARTIAS
Association romande et tessinoise
des institutions d'action sociale
Rue des Pêcheurs 8
1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 557 20 66

info@artias.ch
www.artias.ch
www.guidesocial.ch

CCP 10-2156-5